

Début du conseil d'école à : 18h00

Etaient présents :

- M. Hugon, Maire de Lux et Mme Hoffmann, Conseillère Municipale en charge des affaires scolaires
- Mmes Baribeau, Charitat et Maurer, MM. Alotte, Birault, Lumineau et Million, représentants de parents d'élèves
- Mmes, Grandvoinet, Lojkiewiez, Martone, Moine et Ravet, enseignantes et MM. Chamfroy et Prudent, enseignants
- Mmes Chautemps et Zelenkauskis, ATSEM.

Etaient excusés :

- M. Perrin, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Chalon 1
- Mme la Directrice de l'ALSH de Lux
- M. Jarlan, enseignant Titulaire Remplaçant rattaché à l'école
- Mmes Angst, Assemat et Lopez, enseignantes
- Mmes Bernard, Crance, Dumont et Louis, AESH
- Mme Charlène COPONAT, JVSC (Jeune Volontaire en Service Civique).

Président : - M. Prudent, directeur d'école.

Secrétaire : - M. Million, représentant de parents d'élèves.

0) Accueil - Préambule

- Pour débiter, les membres du Conseil d'école sont invités à se prononcer en faveur de l'ajout d'un point à l'ordre du jour en 3^e partie : **Partenariat Mairie - Ecole dans le cadre du Projet municipal « Territoire engagé pour la nature »**. Cet ajout est adopté à l'unanimité.
- Comme à l'accoutumée, M. Prudent invite les membres réunis à éventuellement soumettre des questions ou points à aborder pour la toute fin de l'ordre du jour. Aucune question particulière n'est soumise au Conseil à ce stade de la réunion.

Le conseil débute ensuite par le 1^{er} point annoncé.

1) Bilan de l'année scolaire et prévisions d'effectifs 2024-2025 - Répartition pédagogique (projection provisoire) - Bilan des inscriptions et admissions - Départs et arrivées dans l'équipe éducative

- Mme Lopez ayant choisi de solliciter un poste spécialisé dans une autre école du chalonais après 2 années sur poste fractionné à Lux, elle quittera l'école au 31.08.2024 et sera remplacée par un(e) autre enseignant(e) à nommer fin juin.
Mme Angst cessera également le 05 juillet prochain de compléter Mme Lojkiewiez en PS-MS puisque cette dernière reprend un temps plein sur 4 jours.
- Le conseil est informé que les 20 inscriptions 2024-2025 connues à ce jour sont en cours d'achèvement (16 arrivées en PS, 1 en MS, 1 en CE1, 2 en CM2) contre 28 départs (1 PS, 1 MS, 1 CM1, 25 CM2). Les tables de naissance indiquaient 26 PS attendus.
Les effectifs étant de 153 à cette date, ils évolueraient provisoirement vers 145 enfants, ce qui impose encore en septembre l'accueil des CP en maternelle dans leur globalité.
La répartition pédagogique pourrait ensuite être la suivante : environ 25 PS-MS / environ 25 MS-GS / 16 CP (soit 66 enfants en maternelle-CP) et 12 CE1 + 6 CE2 / 19 CE2 / 19 CM1 / 23 CM2 (soit 79 élémentaires) sauf en cas de modifications importantes durant l'été.
Mme Moine précise qu'en accord avec M. Chamfroy la répartition des CE2 se fera objectivement par date de naissance.
- Mme Lojkiewiez indique que l'accueil passerelle des 16 PS se déroulera le samedi 29 juin 2024 de 10h30 à 12 h environ.

2) Echanges au niveau du lien école - services périscolaires - ALSH

M. Prudent avait invité à ce Conseil la directrice de l'ALSH de Lux, retenue par ailleurs. Lors de l'évolution récente du projet de cette structure municipale, il a été en effet demandé que le lien se trouve privilégié entre école et ALSH autour des objectifs de chacune de ces structures d'accueil de la petite enfance, d'une mise en cohérence à rechercher autour des actions et projets qui peuvent les rapprocher. Parole est laissée à M. le Maire, aux enseignants puis à tous les membres du Conseil.

M. le Maire précise que la DSDEN 71 demande à la mairie de se positionner d'ici le 15 juillet 2024 pour les projets de l'ALSH en réunissant rapidement un Comité de Pilotage.

Une discussion s'ensuit au sujet de la gestion des inscriptions et factures périscolaires via le site Inoé qui semble à présent donner satisfaction (limite de 2 à 3 mois d'inscription, double facturation sont soulevées).

M. Prudent demande à la municipalité d'étudier la possibilité, pour l'école, de gérer directement avec le personnel périscolaire la prise de repas d'enfants non-inscrits par leurs parents, sans besoin de tous les joindre et attendre d'autre solution. Mmes Grandvoinet et Moine ainsi que M. Chamfroy interviennent pour justifier et appuyer cette demande relative à leur fin d'obligations de service à 11h45. M. le Maire indique préférer que le système d'appel aux familles puisse être poursuivi en attendant de pouvoir en rediscuter prochainement.

3) Partenariat Mairie - Ecole dans le cadre du Projet municipal « Territoire engagé pour la nature »

Pour faire suite à l'intervention de MM. le Maire et Million lors du Conseil d'école de mars 2024, ces derniers ont été reçus par l'équipe enseignante accompagnés de Mme Hoffmann et M. Dhôtel le lundi 10.06.2024 pour une 1^{ère} rencontre destinée à :

- Recenser les actions organisables par la Municipalité auprès des écoliers dans le cadre de son projet environnemental et éco citoyen « Territoire engagé pour la nature » récemment validé publiquement
- Recueillir les demandes enseignantes relatives dans ce domaine.

Une prochaine rencontre est fixée au L 09.09.2024 à 18h à l'école afin que les élus puissent rendre compte des actions envisageables après confrontation des pistes municipales, des demandes formulées, des animateurs et supports disponibles le V 27 septembre prochain pour la mise en œuvre de ce projet partenarial.

Les élus reçoivent la parole pour exposer les grandes lignes de cette rencontre, complétés par les enseignants.

Ils précisent au Conseil qu'il s'agit d'une action menée à destination des citoyens et des écoliers suite à l'expérience passée de « *Nettoyons la nature* » avec un partenariat Municipalité / Leclerc de Lux.

Quelques idées maîtresses sont suggérées comme le lien déchets / biodiversité, la dégradation de ceux-ci et l'élaboration d'un terrarium, la reconnaissance des oiseaux-rapaces avec la Ligue de Protection des Oiseaux ...

Une demi-journée voire même une journée complète sont évoquées avec la réservation auprès du Centre Eden et du Grd Chalon d'outils visuels ou ludiques, de vidéos et documents empruntables.

4) Suivi des demandes de travaux, aménagements et acquisitions à la mairie (budget 2024)

- La réfection structurante du parking avec renforcement de la sécurité pour les piétons a été achevée. L'école redemande si les 2 places précédant le passage piétons (1 à gauche et 1 à droite de la voie) pourraient être supprimées par sécurité pour que les enfants en passe de traverser le parking restent pleinement visibles.
- Pour atténuer les températures de printemps et septembre dépassant quotidiennement 30 degrés dans les salles, la Municipalité a fait installer ce début juin 2 claustras devant les baies vitrées OUEST des classes de MS-GS et de GS-CP en maternelle (côté cour). Les enseignantes sont questionnées sur les 1ers effets constatés, même si le printemps n'a pas été chaud du tout.
M. Prudent questionne les élus sur une seconde étape déjà évoquée puisque la chaleur entre dans le bâtiment dès les 1ers rayons matinaux du soleil côté EST (parking) : l'occultation permanente des vitres Est du bâtiment au niveau du couloir MS-GS et GS-CP (de type pergola ou stores lamellés extérieurs comme côté cour).
- Les sols de la classe de CE2 de M. Chamfroy ont été recouverts en régie durant les prochaines vacances de Printemps, comme annoncé par la Municipalité en Conseil d'école 2.
- L'équipe enseignante poursuit par un point sur l'aménagement des 2 cours d'école qui avance :
 - ✓ L'arrivée de 3 petits bacs de jardin surélevés (classes de PS-MS, MS-GS, CE1) placés dans l'herbe, vers l'entrée Nord de la maternelle, en bordure du chemin reliant les 2 bâtiments scolaires.
 - ✓ Le retraçage des lignes de la piste cyclable maternelle ainsi que des anciens jeux de cour élémentaires courant mai.
 - ✓ L'achat pour les actions du conseil des jeunes de Lux et pour l'école de 9-10 agrès en bois de motricité-équilibre. Ecole et élus municipaux doivent prochainement se concerter pour l'emplacement de ceux réservés à l'école.
 - ✓ L'implantation d'une voire 2 aire de badminton/volley (filet et poteaux à acheter par la Coopérative scolaire).
 - ✓ L'acquisition de chaînes et cadenas pour le stockage sécurisé des vélos des classes élémentaires (cycles vélo).
- En outre et pour rappel, le Grand Chalon renouvellera tout le matériel informatique et de diffusion audio-vidéo dans les classes de CP à CM2 sur cette fin d'année civile 2024 (projet pour l'ensemble des écoles du secteur concerné). L'école a déjà demandé à ce que le matériel de CE2 soit réinstallé dans les 2 classes PS et MS-GS (et doublé d'équipements similaires).
- L'école sollicite enfin les élus au sujet de demandes, de menus entretiens ou aménagements formulés précédemment :
 - ✓ Les demandes de compléments mobiliers (4 chaises MS-GS, 16 chaises et 2 tables CM1, 1 chaise CE1 à remplacer, meubles de rangement dans 2 classes maternelles) et celle de ramener quelques chaises de maternelles en salle de BCD-repos MS.
 - ✓ En élémentaire : réfléchir avec les ST à doubler la capacité d'accueil de vélos et trottinettes à attacher devant l'école (surtout printemps et automne).
 - ✓ Etude de l'occultation du portail maternelle et du grillage (en partie) à l'identique de la garderie périscolaire.
- Enfin, les enseignants, suite aux nouveaux investissements élémentaires réalisés en 2024, sollicitent un échange au sujet du stockage devenu quasi impossible dans le bureau de direction : la possibilité d'un accès facilité au garage APE-associations-école est évoqué. M. le Maire indique qu'a priori les garages sont occupés par plusieurs associations.

- Ce dernier indique se renseigner au sujet de la densification des râteliers à vélos-trottinettes, et, en réponse à la demande de C. Chautemps reprise par l'école, précise que les ST ont bel et bien prévu de scier le tronçon de muret entre sortie du portail élémentaire et tour de l'église.

5) Information sur les investissements collectifs (budget 2024)

- M. Prudent rappelle que les crédits scolaires annuels et subventions aux projets attribués par la Municipalité représentent une somme de 90 € / élève.
- Le conseil des maîtres s'est prononcé en décembre 2023 pour :
 - ✓ une somme à discrétion de chaque enseignant de 42 € par élève pour les seuls crédits 2024 de fournitures de leur classe
 - ✓ une somme d'investissement de 200 € / classe pour la maternelle-CP et à l'identique pour les 4 classes d'élémentaire, soit respectivement de 600 € et 800 €.
- Ces investissements communs viennent compléter en maternelle-CP ceux réalisés depuis 2020 (2.900 € au total) et comprennent cette année entre autres :
 - ✓ 4 supports individuels de jeux mathématiques et de langage Logico Primo PS à GS avec 4 fichiers d'activités
 - ✓ Des ensembles de puzzles mousse et cubes pour construire
 - ✓ Une 2è malette Géoform aimantée
 - ✓ L'ensemble Mathoeufs et fichier
 - ✓ Le jeu pour 6 Acromaths (2)
- En élémentaire, ils comprennent cette année entre autres :
 - ✓ 15 ballons de rugby et 2 filets
 - ✓ Un ensemble conséquent de 14 panneaux de signalisation sur socle lesté
 - ✓ Un lot de coupelles, 2 bombes aérosols de marquage au sol
 - ✓ 2 buts de Tchoukball
 - ✓ 1 second lot de 20 raquettes d'initiation au badminton T1 dans un sac de transport avec 5 boîtes de volants.

6) Activités éducatives du 3^e trimestre 2023 - 2024

- Les enseignants présentent les projets qui ont rythmé ce 3^e trimestre de l'année scolaire :
 - Sorties rencontres USEP CE2 les J 11 avril et Ma 04 juin 2024
 - Sortie GS-CP au Centre Eden de Cuisery le L 10 juin 2024
 - Sortie CE1 et CE2 au château de Cormatin le V 07 juin 2024
 - Sortie PS-MS et MS-GS au Parc de l'Auxois le Ma 11 juin 2024
 - Sortie CM1 et CM2 au Musée de la Mine de Blanzly, pique-nique dans un parc de Givry et randonnée à la Madone (hauteurs de Givry) le Ma 11 juin 2024
 - Visite du collège Pasteur pour les CM2 en bus Zoom le V 14 juin 2024
 - Elections du Conseil Municipal des Jeunes de Lux par les CM1 et CM2 le V 14 juin 2024
 - Sortie CM1 et CM2 prévue à Acrogivry le J 04 juillet 2024
 - Une sortie USEP de la classe de CE2 de M. Chamfroy également programmée pour début juillet.
 - Compléments (interventions des membres du Conseil) :
 - ✓ Intéressant d'avoir élargi les classes d'âge pour l'élection du Conseil Municipal des Jeunes – Présentation de cette action par M. le Maire
 - ✓ Choix de la date de sortie au Centre Eden (GS-CP) jugée un peu tôt par certains parents d'élèves, précisément justifié par M. Prudent du fait des difficultés rencontrées chaque année pour trouver sur le printemps des disponibilités (musées, parcs ...) et les transports correspondants.
 - Perspectives envisageables pour 2024-2025 : cycle piscine de 8 séances pour les CP-CE2-CM2 possiblement en période 1 ou 2, activités USEP durant le temps scolaire pour la classe de CE2 de M. Chamfroy.

7) Point sur le financement des actions et sorties scolaires de 2023 - 2024

- M. Prudent, mandataire, indique la situation provisoire au 18.06.2024 est d'environ + 7.455,51 €, solde se décomposant en :
 - 3.613,91 € des 7 comptes de classe (moyenne de 516 € / classe)
 - 3.735,40 € du compte collectif (servant à toutes les opérations collectives en + et en – pour l'école).

L'année devrait se terminer avec un solde avoisinant + 7.600 € après sorties/projets et vente des photos de groupe (bénéfice attendu de 150 € environ).

- Le coût total annuel des sorties scolaires et projets pédagogiques 2023-2024 s'élèvera à 3.798 € TTC pour le printemps 2024 + 122,50 € pour l'USEP CE2 soit globalement la somme de 3.920,50 € financée par le partenariat Municipalité-APE des LuxTins-coopérative scolaire.

8) Questions diverses présentées et inscrites en début de conseil

Question de parents d'élèves :

Mme Baribeau témoigne de ses nombreuses années à œuvrer pour l'école au sein de son Conseil.

L'équipe enseignante revient sur la semaine vélo en livrant les ressentis suivants :

- Cette semaine s'est très bien passée (Mme Grandvoinet)
- Les actions de prévention semblent parfois vite oubliées le portail passé ce qui est dommage (M. Chamfroy)
- Il y avait une grande hétérogénéité à gérer dans les niveaux de maternelle (Mmes Ravet et Lojkiewiez)
- Il demeure nécessaire de disposer de suffisamment de parents volontaires pour aider à l'encadrement (Mme Moine)
- La fermeture du parking des écoles jusqu'à la maison des associations a été très appréciable pour les circuits des 2 derniers jours et la Municipalité en est grandement remerciée (M. Prudent).

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de nouvelle demande d'intervention ou question, la séance est levée par les remerciements à M. Million pour le secrétariat de la séance et aux parents d'élèves de CM2 pour leur implication en tant que représentants de parents d'élèves cette année et même, pour certains d'entre eux, ces dernières années.

L'ensemble des membres du conseil est ensuite invité par la Municipalité, pour terminer la réunion, à partager le verre de l'amitié qu'elle offre devant la Médiathèque.

Clôture du conseil d'école à : 19h35

***Le Secrétaire de séance,
M. Arnaud MILLION***

Remerciements finaux.

***Le Président de séance,
M. Julien PRUDENT***

Projets et sorties scolaires 2023-2024 :
Etat provisoire des dépenses au 18.06.2024

1/ Décisions du Conseil des Maîtres (Ma 14.12.2023) :

| Sur Coopérative scolaire 2023-2024 | | Sur crédits mairie 2024 | |
|--|---------------|---|---------------|
| Solde au 14.11.2023 (collectif) | + 2.775 € | Provisionnés pour Projets culturels & Transports (30 € / eft. / an x 148 efts) | + 4.780 € |
| Chaque classe a reçu 150 € pour ses dépenses annuelles | - 1.050 € | Transports réservés pour 2 bus cycle piscine CP-CE2-CM2 fin 2024 Coût : 8 A-R x 2 bus x 80 € = 1.280 € | - 1.280 € |
| Chaque classe a reçu 45 € pour ses abonnements/achats de livres annuels | - 315 € | | |
| Adhésions - (OCCE 71 + assurance) | + 576 € | | |
| Vente photos individuelles | + 814 € | | |
| Subvention annuelle APE pour 2023/2024 | + 2.200 € | | |
| Subvention annuelle mairie pour 2024 | + 525,00 € | | |
| Vente photos de groupes (estimation) | + 200 € | | |
| Disponible sur la Coopérative scolaire pour les projets et sorties scolaires (après subventions et ventes) | - 1.750 € (A) | Disponible sur les crédits mairie 2024 (transports piscine provisionnés) | - 3.500 € (B) |
| Solde visé au 31.08.2024 (collectif) | + 3.975 € | Solde visé au 31.12.2024 (collectif) | + 0 € |

En conclusion, suite au versement annuel par l'APE à la Coopérative scolaire pour l'année scolaire, l'enveloppe des projets et sorties scolaires 2023-2024 pouvait s'élever à $[(A) + (B)] = 5.250 €$ soit environ 7 x 750 €.

2/ Bilan financier des projets pédagogiques (au 14.12.2023) :

a/ Projet spectacle Mômam 12/10/2023 (conservatoire Chalon PS à GS)

0 € (138 € pris sur les 3 classes coopératives concernées)

b/ Projet RIE Rugby 10/11/2023 (Tango Chalon et IEN Chalon 1&2 GS à CM2)

0 € (annulé)

En conclusion, le solde de l'enveloppe des projets et sorties scolaires 2023-2024 s'élève approximativement à : 5.250 €, somme partagée entre collectif de la Coopérative scolaire et collectif des crédits mairie 2024

A facturer Mairie (projets 2024) : 500 € / classe soit un total à consommer de 3.500 €.

A facturer Coopérative Scolaire 2023 - 2024 : 250 € / classe soit un maximum à consommer de 1.750 €.

Solde Coopérative Scolaire (collectif) projeté au 31.08.2024 = + 3.975 €.

Projets et sorties scolaires 2023-2024 :
Répartition crédits mairie 2024 et Coopérative
scolaire 2023/2024

| Classes concernées | Sur crédits mairie 2024 | | Sur Coopérative scolaire 2023-2024 | |
|--------------------|--|--------------------|--|--------------------|
| | Disponible sur les crédits mairie 2024 (transports piscine provisionnés) | 3.500 € (B) | Disponible sur la Coopérative scolaire pour les projets et sorties scolaires (après subventions et ventes) | 1.750 € (A) |
| PS/MS et MS/GS | Lux Voyages (Parc de l'Auxois) | 460 € | Lux Voyages (Parc Auxois) (solde) | 225 € |
| | Parc de l'Auxois | 540 € | | |
| GS-CP | Centre Eden Cuisery | 261 € | | |
| | Autocars Girardot (Cuisery) | 239 € | Autocars Girardot (Cuisery) (solde) | 140 € |
| CE1 et CE2 | Lux Voyages (Cormatin) | 402 € | | |
| | Château de Cormatin | 270 € | | |
| CM1 et CM2 | Musée de la mine Blanzly | 134 € | Musée de la mine Blanzly (solde) | 50 € |
| | Autocars Girardot (Blanzly-Givry) | 360 € | | |
| | Lux Voyages (Acrogivry) | 200 € | | |
| | Acrogivry | 306 € | Acrogivry (solde) | 211 € |
| CE1 et CE2 | Reliquat sur crédits de classe 2024 | 328 € | Reliquats sur les coopératives des 7 classes | 1.124 € |
| 7 classes | Total consommé crédits 2024 | 3.500 € | Total consommé Coopérative Scolaire 2023-2024 | 1.750 € |

Factures mises en paiement (mairie ou coopérative scolaire)